

Édito

Avec la formation syndicale : repretons la main sur nos métiers !

Depuis, l'élection de Macron les mauvais coups et les annonces contre les salariés du privé et du public se succèdent : suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, gel du point d'indice, rétablissement d'un jour de carence, une plus grande libéralisation du marché du travail, réduction des droits des salariés, CDI « kleenex », augmentation de la CSG...

Dans l'Éducation, le nouveau ministre, J.-M. Blanquer, grand artisan des suppressions massives de postes sous l'ère Sarkozy, a pris des mesures qui semblent en partie répondre au mécontentement de la profession, notamment sur la réforme du collège. Si le ministre se défend de mener de « grandes réformes », il reprend à son compte la méthode initiée par son mentor, peaufinée par N. Vallaud-Belkacem, à chaque jour une annonce : aide aux devoirs, réforme du baccalauréat, postes à profil, autonomie accrue, recrutement par le chef d'établissement, contractualisation, indicateurs de performance, différenciation des carrières en fonction du « mérite »...

Le SNES-FSU continuera donc, plus que jamais, à mobiliser, bien sûr, mais aussi à informer et débattre avec la profession des chantiers en cours, programmes, évaluation des élèves afin d'avancer vers un système éducatif ambitieux pour tous, et pour cela la formation syndicale est un outil dont il faut que chacun s'empare. Les personnels souhaitaient avant tout de meilleures conditions d'études pour leurs élèves, et de travail pour eux mêmes. Cela passe aussi et surtout par une formation de haut niveau que n'est plus en mesure de leur proposer le PAF, réduit à peau de chagrin faute de moyens.

C'est aux professionnels que nous sommes de reprendre la main sur nos métiers de l'enseignement qui deviennent de plus en plus difficiles. Les orientations et les nombreuses réformes imposées par l'institution tendent à les transformer sans tenir compte du travail réel, ni du sens que nous qui les exerçons, voulons leur donner.

Nos différentes journées de formation essaieront, autant que faire se peut, de mobiliser professionnels et chercheurs pour réfléchir tous ensemble aux voies et moyens de reprendre en main sur notre métier et d'en retrouver le sens.

Profitions tous de ce droit et faites-nous part de vos suggestions !

Fabienne Langourneau, secrétaire générale adjointe du SNES-FSU
Académie de Nice

NICE C-DIS
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SPÉCIAL FORMATION SYNDICALE



N° 245 SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

- Nice, le 6 octobre 2017
- P. 1 Edito
- P. 2,3 Formation syndicale
- P. 4 Participer, s'inscrire

FORMATION SYNDICALE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE

FORMATION SYNDICALE

PERSONNELS DOCUMENTALISTES

Animé par un responsable du secteur national

Date : Jeudi 9 novembre 2017

Lieu : Lycée Thierry Maulnier, Nice

Problématique : Actualité du métier et organisation de l'action syndicale. Après la publication des récents textes sur nos services et nos missions, comment les faire appliquer sur le terrain et concrétiser les avancées obtenues ?

MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT

Stage départemental Alpes-Maritimes

Date : Mardi 14 novembre. **Lieu :** Lycée Thierry Maulnier Nice

Stage départemental du Var

Date : Vendredi 17 novembre. **Lieu :** Lycée du Coudon, La Garde

Problématique : L'autonomie des établissements est mise en avant depuis plusieurs années et encore plus par notre nouveau ministre qui veut multiplier les expérimentations au nom de la liberté ... mais il ne s'agit pas de la liberté de choix des équipes ou de la liberté pédagogique des enseignants mais du renforcement des prérogatives des chefs d'établissements : répartition de la DHG, modalités d'évaluation, réunions inutiles, heures supplémentaires imposées, contestation de la légitimité des élus en CA. Ce stage a l'ambition de rassembler les responsables d'un maximum d'établissements et ainsi de faire le point le plus complet et le plus concret possible sur les possibilités d'intervention syndicale dans les établissements :

- comment animer la vie syndicale dans un établissement : animer une heure d'info syndicale, intervenir auprès de son chef d'établissement, initier une action collective, ...
- les principaux droits et devoirs des personnels dans les établissements,
- les interventions possibles en lien avec les élus du SNEES-FSU dans les instances à l'inspection d'Académie et au Rectorat.

PERSONNELS STAGIAIRES

Animé par un responsable du secteur national.

Date : Mercredi 15 novembre 2017. **Lieu :** Lycée Calmette à Nice (9h30-12h30)

Problématique : La carrière (droits et devoirs, carrière, promotion, etc.) et les modalités de cette année de stage formation (Evaluation, titularisation, etc.)

PERSONNELS NON TITULAIRES

Animé par un responsable du secteur national :

Date : Jeudi 30 novembre 2017. **Lieu :** SNEES-FSU, 264 Bd de la Madeleine, NICE

Problématique : Carrière (mise en application du décret du 29/08/2016). Possibilités de titularisation. Situation des non titulaires.

PERSONNELS T.Z.R.

Date : Vendredi 1er décembre 2017. **Lieu :** SNEES-FSU, 264 Bd de la Madeleine Nice

Problématique : Tout ce que vous devez savoir sur la fonction de TZR ! Comment se déroulent les affectations des TZR ? Puis-je refuser un remplacement ? Vais-je toucher des indemnités et comment les obtenir ? Puis-je refuser des heures sup ? Dois-je accepter d'être au CDI entre deux remplacements ? Comment faire pour obtenir un poste fixe ?

MODE D'EMPLOI

LE DROIT SYNDICAL NE S'USE QUE SI L'ON NE SERT PAS !

Un fonctionnaire (titulaire ou stagiaire), ou un agent non-titulaire, en activité, a droit à 12 jours ouvrables maximum par an au titre du droit au congé pour formation syndicale avec maintien du traitement (article 34 - 7° du titre II du statut général du fonctionnaire).

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer à un stage de formation syndicale, il suffit de déposer auprès de son chef d'établissement, ou son chef de service, une demande de congé pour formation syndicale (selon le modèle p.3), un mois avant la date prévue du stage de formation syndicale.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les stages sont ouverts à toutes et à tous. N'hésitez pas à transmettre cette publication à vos collègues. Le SNEES-FSU Académie de Nice prend en charge les frais de déplacement et accorde une participation aux frais de repas pour les adhérents. Parallèlement à cette demande de congé, les collègues doivent s'inscrire auprès du SNEES-FSU Académie de Nice par mel : s3nic@snes.edu ou par téléphone : 04-97-11-81-53.

Le SNEES-FSU n'adresse pas de convocations aux intéressés.

FORMATION SYNDICALE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE

QUELLE FSU ? QUEL SYNDICALISME ?

En présence de Bernadette Groison et d'Éliane Lancette

Date : Jeudi 14 et vendredi 15 décembre

Lieu : Au Domaine de Massacan, Toulon

Problématique : La FSU régionale organise un stage les jeudi 14 et vendredi 15 décembre au domaine de Massacan à Toulon autour de plusieurs questions complémentaires : quelle avenir pour notre fédération ? Avec quelle syndicalisme? Comment faire mieux fonctionner notre fédération à ses différents niveaux d'interventions? Des questions intéressantes dans un paysage syndical qui est de plus en plus compliqué et au moment où les organisations ont un rôle majeur à jouer.

PERSONNELS C.P.E.

Animé par un responsable du secteur national : Olivier Raluy

Date : Jeudi 18 janvier 2018

Lieu : Lycée du Val d'Argens Le Muy

Problématique : temps de travail, conditions de travail, carrières et rémunération. Échanges entre CPE.

COMMENT FAIRE VIVRE LES PRINCIPES DE LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE ET DE DÉMOCRATIE AU SEIN DE SON ÉTABLISSEMENT ?

Animé par un responsable du secteur national : Alice CARDOSO

Date : Jeudi 25 janvier 2018

Lieu : Lycée du Val d'Argens Le Muy

Problématique : La liberté pédagogique, dans le quotidien du métier, s'exerce de manière individuelle, mais elle a aussi une dimension collective car les conditions d'exercice du métier relèvent aussi des choix qui ont été faits par les équipes. L'articulation des deux est l'objet de transactions jamais définitivement tranchées et qui doivent pouvoir être rediscutées. C'est un enjeu démocratique important à l'échelle d'un établissement. Comment faire vivre les principes de liberté pédagogique et de démocratie au sein de son établissement ? Comment désamorcer les tensions, par exemple, qui peuvent naître au sein des équipes ?

PROTECTION SOCIALE

Date : Jeudi 8 février 2018

Lieu : Local de la section académique du SNEs-FSU, 264 Bd de la Madeleine, NICE

Problématique : Oui la "Sécu" est efficace ! Non la protection sociale n'est pas une charge ! Et c'est notre affaire ! Alors quelle protection sociale pour demain ? Toujours stigmatisée dans une logique économique libérale dans le but de lui substituer un système d'assurances onéreux et inégalitaire, accusée de tous les maux économiques par le MEDEF et les gouvernements successifs, la "Sécu" reste le projet politique et social le plus émancipateur depuis la seconde guerre mondiale. Comment décrypter les attaques dont elle fait l'objet ? Quels enjeux syndicaux, dans la lutte contre cette remise en question inacceptable ? Quel avenir pour une protection sociale solidaire, efficace et universelle ?

PSY-EN

Animé par Catherine REMERMIER, DCIO, ancienne responsable du secteur.

Date : Février 2018

Lieu : Lycée du Val d'Argens Le Muy

Problématique : Clinique du métier, niveau 2

Modèle de demande

d'autorisation d'absence à reproduire et à remettre à votre chef d'établissement un mois avant la date du stage au plus tard.

Nom et prénom - grade et fonction
– établissement

à Monsieur le Recteur de l'académie de Nice,
sous-couvert de Monsieur l'inspecteur d'académie des Alpes-Maritimes (du Var),
sous-couvert de Monsieur le Proviseur (Principal) (Directeur) du lycée (collège) (CIO)

Objet : demande d'autorisation d'absence

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions :

- de la loi n°84-16 du 11-01-84 (article 34 alinéa 7), portant statut général des fonctionnaires*
- de la loi n°82-997 du 23-11-82 relative aux agents non-titulaires de l'État *

définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence le _____ pour participer à un

stage de formation syndicale.

Ce stage est organisé par le secrétariat académique du SNEs-FSU, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 05-02-93).

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Fait à ... , le ... Signature
indiquer l'une ou l'autre référence selon que vous êtes titulaire ou non.

PARTICIPER, S'INSCRIRE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE

LETTRES

Animé par un responsable du secteur national : Magali Espinasse

Date : Mardi 13 mars 2018

Lieu : Lycée Masséna Nice

Problématique : Enseigner le Français : Comment préserver la discipline dans le cadre de la réforme du collège ? Quels débats autour du nouveau programme de collège ? Que revendiquer pour l'enseignement du français en lycée ? L'EAF en question. Une réforme du Bac en perspective ?

MATHÉMATIQUES

Animé par un responsable du secteur national : Jean-François Clair

Date : Jeudi 15 mars 2018

Lieu : Lycée Thierry Maulnier Nice

Problématique : La réforme du collège 2016 et ses programmes. Les futurs programmes de lycée. Documents d'accompagnement et formations. L'évaluation des élèves : le livret scolaire unique, le nouveau DNB et le nouveau Bac. La place dans l'informatique dans l'enseignement des mathématiques et le nouveau Capes de maths

QUELLES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ?

Animé par un responsable national : Sandrine Charrier

Date : Jeudi 5 avril 2018

Lieu : Lycée Renoir à Cagnes sur Mer

Problématique : Numérique, interdisciplinarité, évaluation des élèves, îlots, classe inversée... : nos pratiques de classe et nos méthodes pédagogiques, sont-elles de nature à permettre la réussite de tous les élèves ?

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement des différentes disciplines : programmes, contenus d'enseignement, pratiques pédagogiques... Il travaille ces questions avec des syndiqué.e.s et un réseau de chercheurs, formateurs, qui permettent d'éclairer les enjeux scientifiques et didactiques. Réfléchissons ensemble à nos pratiques loin des injonctions et des soi-disant « bonnes pratiques » !

Bulletin d'inscription à un stage de formation syndicale

Coupon à adresser au **SNES-FSU, 264 Bd de la Madeleine 06000 Nice**

Ou par mail : s3nic@snes.edu en précisant vos coordonnées.

NOM et PRÉNOM : _____

Établissement d'exercice : _____

Tél (si possible portable) : _____

Mel : _____@_____

Je suis intéressé(e) par les stages suivants (cocher les cases de votre choix) dans la limite des 12 journées autorisées :

- | | | | |
|--------------------------|----------------------------------|--------------------------|------------------------|
| <input type="checkbox"/> | PROFESSEURS DOCUMENTALISTES | <input type="checkbox"/> | PERSONNELS CPE |
| <input type="checkbox"/> | MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT 83 | <input type="checkbox"/> | COMMENT FAIRE VIVRE... |
| <input type="checkbox"/> | MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT 06 | <input type="checkbox"/> | PROTECTION SOCIALE |
| <input type="checkbox"/> | PERSONNELS STAGIAIRES | <input type="checkbox"/> | PSY-EN |
| <input type="checkbox"/> | PERSONNELS NON TITULAIRES | <input type="checkbox"/> | LETTRES |
| <input type="checkbox"/> | PERSONNELS TZR | <input type="checkbox"/> | MATHÉMATIQUES |
| <input type="checkbox"/> | QUELLE FSU ? QUEL SYNDICALISME ? | <input type="checkbox"/> | QUELLES PRATIQUES... |